

Page 5

Le point sur les
travaux réalisés
et en cours

Page 6

Regard sur le
service propreté
de l'espace public

Pages 9 à 11

Dossier : bilan à
mi-mandat de
l'action municipale

Page 12

Zoom sur l'association
des Commerçants et
Artisans «Aire 2000»

vivre à Aire

le journal d'information de la ville d'Aire sur l'Adour

Avril / Mai 2011 • N°75



Le bilan à mi-mandat de l'action municipale



Nous voilà déjà à mi-chemin du mandat municipal (2008/2014). Trois années qui ont vu d'importantes réalisations pour notre agréable ville ; réalisations financées par la Commune, par la Communauté de Communes, par le Conseil Général ou par l'État.

Vous trouverez dans ce bulletin le rappel des seules actions municipales de 2008, 2009 et 2010. Les travaux énoncés ont tous été faits par consensus, excepté le restaurant d'entreprises pourtant subventionné à

83 % et qui aurait un réel succès de fréquentation depuis trois mois. Ce consensus, cette unanimité sont la preuve que ces investissements s'imposaient pour l'intérêt général de la Ville. Le Conseil municipal «colle» ainsi aux besoins de la population et c'est cela l'essentiel.

La Communauté de Communes porte par ailleurs des politiques déterminées pour la petite enfance (halte-garderie, relais assistantes maternelles) et les personnes âgées (résidence seniors en construction, agrandissement de la maison de retraite). L'intercommunalité impulse aussi le développement économique par le biais de la ZAC de Peyres (42 entreprises et 350 emplois) et diverses installations sur la route de Bordeaux.

Durant ces trois années, le Conseil Général a très largement soutenu et accompagné les choix municipaux : par des subventions départementales, par la modernisation du collège, par la garantie financière des réalisations HLM (route de Bordeaux), par l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'aérodrome et la salle omnisports et par le fonds de concours pour la réalisation de la bretelle gersoise (2 millions d'euros).

L'État, enfin, a réalisé la déviation tant attendue, inaugurée en juillet 2009 et permis la concession de l'autoroute A 65 à la société A'liénor offrant ainsi un désenclavement salutaire pour l'avenir de notre Ville.

Si, à ce rappel, nous ajoutons la profonde mutation décidée pour les services de l'eau et de l'assainissement transférés au SYDEC et la transformation des régies municipales en la création de G.E.S (Gascogne Énergies Services), chacun mesurera le travail intense réalisé par une équipe municipale soudée et tournée vers l'avenir.

Nous poursuivrons dans cette voie pour les trois années à venir et ce, malgré un contexte économique défavorable, un gel des subventions et dotations de l'État et une réforme territoriale qui pénalise les collectivités locales.

Je resterai engagé avec mes collègues pour ouvrir de nouvelles perspectives et apporter à notre cité, les équipements et structures qui la rendront encore plus agréable.

Je souhaite vous faire partager cette ambition.

Robert CABÉ
Maire d'Aire sur l'Adour

EN BREF page 4

Les actus de la Ville

Aire sur l'Adour «ville active PNNS», le dispositif Atout-Route...

EN COURS page 5

Le point sur les travaux en cours

Diagnostic accessibilité des bâtiments publics, vannes du Moulin...

REGARD SUR... page 6

Le service propreté de l'espace public

Le service propreté fait partie du service municipal de la voirie dirigé par Serge Duboscq. Il est composé de cinq agents.

C'EST VOTÉ ! page 7

En direct du Conseil Municipal

Retour sur les Conseils Municipaux du 16 février et du 9 mars 2011

PROCHE DE VOUS page 8

Infos pratiques, infos services

Numéros utiles, permanences juridiques gratuites...

LE DOSSIER pages 9 à 11

Bilan de l'action municipale à mi-mandat

Retour sur les trois dernières années de l'action municipale.

ILS ET ELLES... FONT AIRE page 12

L'association des Commerçants et Artisans «Aire 2000»

Zoom sur une association dont le but est de dynamiser le tissu économique et de proposer des animations.

SORTIR pages 13 et 14

L'agenda

Tout l'agenda culturel et sportif d'avril et mai 2011

Le carnet

Expression des groupes politiques d'opposition

Directeur de la publication : Robert Cabé • Maire-adjoint délégué à la communication : Bernard Bézineau • Rédaction / mise en page : Christelle Corolleur, responsable de la communication • Photos : Ville d'Aire sur l'Adour, Int'Aire Mezzo, Michel Pandard, Les Arsouillos, VA Gymnastique, Avenir Aturin Rugby • Création maquette : Agence Ésens • Imprimeur : Castay (labellisé Imprim'Vert) • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Avril 2011 • Tirage : 3 900 ex.

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Ça s'est passé...



Dans le cadre du passage à la télévision tout numérique, un camion d'information était présent le mardi 8 mars et le samedi 2 avril au matin devant la Mairie pour répondre aux questions de la population. Un centre d'appel (0 970 818 818) et un site Internet (www.tousaunumerique.fr) sont toujours disponibles. N'hésitez pas !

▼ Passage au numérique

Le groupe Total a inauguré officiellement le 3 janvier 2011 son aire de service située au péage «Aire-Nord» de l'autoroute A 65, en présence du Directeur Réseau France, François Martin, de Robert Cabé et du PDG d'Aliénor, Olivier de Guinaumont. 17 000 heures de travaux sur 7 mois ont été nécessaires pour construire l'édifice.

▼ «L'aire de l'Adour» inaugurée



▲ Les travaux d'extension inaugurés

Les travaux d'agrandissement de la déchetterie située route du Houga à Aire sur l'Adour ont duré quatre mois. L'inauguration a eu lieu le 25 février 2011 en présence de Jean-Pierre Pujol, Président du Sictom Ouest du Gers et de Robert Cabé, Maire d'Aire sur l'Adour. Le Sictom Ouest du Gers (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères), maître d'ouvrage de ce chantier, attendait de ces travaux d'extension une optimisation et une sécurisation du site. C'est désormais chose faite !



◀ Temporada 2011

Pour sa troisième année en tant que délégataire des arènes, CALTOROS poursuit une programmation ambitieuse. Thomas Dufau ouvrira le cartel de la novillada du 1^{er} mai avec Alberto López Simón et le jeune Mateo Julian. Le bétail proviendra de la ganaderia Los Gallos sur une base Domecq. La corrida du 19 juin s'inscrira dans le cadre du concours «Toros de France 2011». Seront lidiés des toros de Luc et Marc Jalabert, origine Domecq. Pour les combattre : Juan José Padilla, Juan Bautista et Julien Miletto. Rien que ça !

▲ Un vrai festival !

Après la croisière s'amuse en 2010, place au festival de Cannes version «Aire sur l'Adour» en 2011. Le public toujours nombreux a été accueilli sur tapis rouge ! Les surprises ont rythmé la soirée du 5 mars dernier, tant dans le choix des morceaux que dans la mise en scène soigneusement orchestrée ! Fanny Guédé, la jeune présidente d'Int'Aire'Mezzo, en a profité pour mettre à l'honneur Dédé Piolot qui, avec son épouse Lily, a créé le groupe en 2004.





Avec cette charte la ville s'engage à rendre compte, annuellement, à l'Agence Régionale de Santé, des actions mises en place durant l'année et prévues pour l'année suivante.

AIRE SUR L'ADOUR, VILLE ACTIVE PNNS !

Le Ministère de la Santé a attribué en mars 2011, le label « Ville active Programme National Nutrition Santé » à la ville d'Aire sur l'Adour ! Une reconnaissance et une récompense pour toutes les actions menées par la Ville en faveur de l'équilibre alimentaire et contre l'obésité des enfants et des adultes. Quelques mois à peine après l'ouverture de ses nouvelles cuisines centrales municipales, la ville d'Aire sur l'Adour devient ainsi la 232^{ème} « Ville Active du PNNS » et la 4^{ème} commune landaise à obtenir ce label. Ces actions sont concrétisées par la signature de la charte « Ville active PNNS » et l'attribution du logo PNNS. Celui-ci atteste de l'engagement de la collectivité et témoigne des actions mises en place, de son savoir-faire en matière de nutrition et de la qualité des repas qu'elle conçoit à destination notamment des enfants et des personnes âgées (écoles, maison de retraite et portage de repas à domicile).

SI TU T'ENGAGES, ÇA T'AVANTAGE !

Si vous avez entre 16 et 25 ans, souscrivez un contrat Atout Route.

Vous vous engagez alors à adopter un comportement responsable au volant : zéro alcool, zéro drogue, vigilance sur l'état de fatigue !

Quels avantages ? Outre votre évidente sécurité personnelle, vous bénéficierez au niveau départemental de tarifs préférentiels en matière d'assurance, de contrôle technique obligatoire des véhicules et d'achat d'équipements. De plus, vous pourrez suivre un stage d'évaluation et de perfectionnement post-permis dans un centre de formation agréé et recevoir un accueil privilégié lors de vos sorties (fêtes, concerts, discothèques...).

Comment ça marche ? Lors de la signature du contrat, vous recevrez une carte d'adhérent et un autocollant à apposer sur le véhicule que vous conduisez. Le Contrat Atout Route est valable dans tout le département des Landes. Conclu pour une durée d'un an, il est automatiquement renouvelé jusqu'à votre 26^{ème} anniversaire.

Pour tous renseignements : 05 58 06 59 06 ou sur : www.atout-route.com



24 HEURES CHRONO !

Les élèves de la Classe d'Inclusion Scolaire (CLIS) de l'école élémentaire Victor Lourties ont visité le 11 février dernier l'exposition « 24 h Chrono contre les déchets » qui se tenait à la salle de l'Orangerie jusqu'à début mars.

L'exposition mettait en scène les bons réflexes pour gagner la « course » contre les déchets à la maison, dans les achats, à l'école, au travail...

Aidés par l'animateur sur place et leur enseignante, Mlle Bergerot, les enfants se sont prêtés à divers jeux : faire ses courses en choisissant les produits qui avaient le moins d'emballages ; respirer l'odeur de boîtes et retrouver l'odeur du compost (terreau) ; retrouver les cubes qui représentaient ce que l'on pouvait jeter dans le composteur du jardin. Tous ont été conquis par cette expérience !

DES «PATRONS» GÉNÉREUX !

Fin 2010, la Peña « C KIL PATRON » fêtait ses trois années d'existence. Une nouvelle occasion pour cette bande d'amis, tous originaires d'Aire sur l'Adour, de montrer leur esprit festif et leur générosité, en remettant à l'Association des Diabétiques Landais (ADL) un chèque de 1000 euros. Grâce à l'organisation chaque année de manifestations sur Aire (tournoi de volley, bodega lors des fêtes locales, soirée anniversaire) et aux cotisations des membres, les « patrons » parviennent chaque fois, à récolter des fonds.





AMÉNAGEMENT

Travaux terminés à la déchetterie



14 h à 18 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

En raison de la création récente d'une déchetterie pour professionnels à Aire sur l'Adour («Terralia» à Subéhargues), toutes les entreprises du bâtiment, les agriculteurs et gros producteurs de déchets ne peuvent plus utiliser la déchetterie route du Houga. Ils sont dirigés vers cette nouvelle installation où la prestation est payante.

Pour plus d'informations : 05.62.08.93.84. ou site : <http://sictom.blogspot.com>

BÂTIMENTS

Les vannes du moulin du canal ont été changées



Quatre vannes automatisées ont été posées à la place des vannes manuelles. Une seule vanne manuelle a été préservée en cas de panne complète du mécanisme.

L'automatisation se fait à l'aide d'une sonde ultrasons et d'un jeu de «poires» (secours).

Les travaux ont par ailleurs consisté à étanchéifier les 5 vannes à l'intérieur du bâtiment, à refaire le mur en aval du moulin et à encastrier l'armoire électrique en façade extérieure.

Le coût, après réalisation des travaux, s'établit à 100 255 euros TTC.

Diagnostic d'accessibilité du patrimoine bâti communal

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose la mise en conformité des Établissements Recevant du Public (ERP) avant le 1^{er} janvier 2015. Un diagnostic vient donc d'être réalisé par les cabinets APAVE et SOCOTEC pour le compte de la commune, qui liste les mises aux normes à réaliser pour permettre aux handicapés d'avoir accès à tous les bâtiments publics de la Ville. Un état détaillé et chiffré a ainsi été présenté lors du Conseil municipal du 16 février 2011. Ce diagnostic permet aussi de pointer les dérogations dans le cas où l'intérêt des travaux serait moindre au regard des frais à engager.

Au total, le coût des mises aux normes des Établissements Recevant du Public s'élèverait pour la commune à 1,75 millions d'euros TTC (hors voirie, trottoirs et feux tricolores). Ces travaux sont considérables pour certains bâtiments et vont de la pose d'ascenseurs entre autres, à l'Hôtel de Ville, aux arènes, à la piscine ou au stade municipal, à l'agrandissement de certaines portes, à la réalisation de sanitaires spécifiques... La liste est longue et concerne l'accessibilité des bâtiments à toutes les personnes, quelque soit leur handicap. Ainsi la pose de visiophones à l'entrée de certains services peut s'avérer indispensable pour des personnes atteintes de surdité...

Les travaux devraient s'étaler sur plusieurs années pour des raisons budgétaires évidentes et en établissant des priorités, missions confiées à la commission communale nouvellement créée.

Les travaux d'extension de la déchetterie gérée par le Sictom Ouest du Gers sont terminés depuis fin février. Ceux-ci avaient pour but d'optimiser le site et de le sécuriser.

Désormais, la capacité de la déchetterie est doublée, avec 12 quais de déchargement au lieu de 6 et des bennes au sol en demi-cercle. La circulation est facilitée, la mise en place de garde-corps permet d'éviter les risques de basculements et une signalétique améliorée et renforcée permet un tri optimal. Un emplacement réservé à chacun des types de déchets acceptés a été créé.

La déchetterie d'Aire est un service gratuit à destination des particuliers. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de

REGARD SUR...



▲ De gauche à droite : Pascal Gouardères, Christian Desblancs, Jérôme Muret, Serge Duboscq et Armand Rémy. Absent sur la photo : Michel Monnet

les services de la Ville

Le service propreté de l'espace public

La propreté de la ville contribue fortement à l'image qu'elle donne au public de passage, mais surtout à la qualité de vie de tous. Dans ce domaine, les nouvelles technologies ne font pas encore tout et les machines ne remplacent pas encore l'humain, qui demeure indispensable.

On les voit, sans les voir. Leur statut : agents de propreté, employés municipaux. Entre deux coups de balai, ils sont aux premières loges d'une ville qui se réveille ou qui va se coucher, c'est selon !

Le service propreté fait partie du service municipal de la voirie dirigé par Serge Duboscq. Il est composé de cinq agents : Christian Desblancs, Armand Rémy, Jérôme Muret, Pascal Gouardères et Michel Monnet. Ces cinq agents du service propreté de l'espace public contribuent à rendre chaque jour la ville agréable à vivre. Un éternel recommencement 6 jours sur 7, toute l'année.

Il est 5 heures, Aire s'éveille...

Local municipal derrière le marché couvert. Il est 5 heures lorsque l'équipe revêt sa tenue de travail «orange fluo». Les traits des agents sont encore un peu tirés et les langues pas encore toutes déliées. Des bouffées de pain chaud sortent des boulangeries voisines et viennent flatter les narines. Une armée de balais et quelques chariots de collecte des déchets attendent paisiblement que l'on vienne les chercher, de même que les balayuses mécaniques (une petite et une grosse). La grosse balayeuse mécanique, qui peut contenir jusqu'à 4 m³ de déchets, ouvre le bal et se met en route pour

aller nettoyer le centre-ville. Ils sont deux agents à partir, un chauffeur et un souffleur, ce dernier peut parcourir plusieurs kilomètres à pied, souffleur au dos. L'objectif est d'évacuer les déchets des trottoirs sur la rue pour que la balayeuse puisse les prendre sur son passage. Pendant ce temps, un troisième agent, muni d'un petit véhicule électrique, suit la grosse balayeuse et balaie manuellement les rues et les endroits inaccessibles à la balayeuse. Cet agent s'occupe aussi de nettoyer les 5 toilettes publiques à disposition des passants et de collecter les poubelles à proximité. Un quatrième agent conduit une petite balayeuse dédiée plus spécifiquement aux trottoirs et aux petits passages.

9 heures : retour au local sous le marché couvert et pause casse-croûte ou café pour reprendre des forces. 9h15 : les agents reprennent la route vers les quartiers limitrophes du centre-ville selon un planning établi à la semaine. Cela, jusqu'à midi.

Enfin, un dernier agent travaille en journée de 8h30 à 17h30 et parcourt les rues à pied pour traquer les crottes de chien qui ont tendance à envahir nos trottoirs. Il s'occupe de l'approvisionnement des dispositifs «Pince-à-crotte» et «City Dog» dispersés à plusieurs points de la ville. Équipé d'un chariot sur roulettes, il ramasse aussi les pa-

piers, canettes... qui jonchent les pelouses ou les trottoirs.

En dehors du nettoyage des rues et des places, les agents du service propreté s'occupent de la mise en place des barrières et du nettoyage de la halle, les jours du marché. En cas d'absence ou de congés, les agents sont polyvalents.



• Photo 1 : les 2 balayuses mécaniques

• Photo 2 : une ou deux fois par an, les regards d'eaux pluviales de la ville sont aspirés et nettoyés.

• Périmètre en centre-ville : abords Mairie, Cathédrale, rue Gambetta, rue Carnot et rues transversales, rue Méricam,

rue Maubec, parc municipal, place De Gaulle, Allées de l'Adour, Place du Commerce...
• Les quartiers : Mestade,

le Mas, route de Guillon, les écoles (cours et abords), route de Duhort, rue du Général Labat, Quai des Graverots,

quartier du cimetière, rue du Souvenir Français, la Pologne, route de Subéharques, parking des lycées...

C'est voté !

DÉLIBÉRATIONS

Principales délibérations
des Conseils Municipaux du
16/02/2011 et du 9/03/2011

- Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.
- Avenant à la convention d'adhésion de la commune au service de médecine préventive du centre de gestion des Landes.
- Avis du Conseil municipal sur le projet de canalisation DN 800 dite «artère du Béarn» entre Lacq et Lussagnet.
- Vente du lot n° 2 du lotissement communal « Les Chênes».
- Promesse unilatérale de vente de terrains communaux au profit de la SAFER Aquitaine Atlantique.
- Loyer pour la mise à disposition, au titre de l'année civile 2011, de la salle omnisports municipale au profit du lycée professionnel Jean d'Arcet.
- Convention d'occupation temporaire de locaux scolaires du lycée Gaston Crampe par la commune (gymnase et vestiaires) - année civile 2011.
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité.
- Modification du taux de la Taxe Locale d'Équipement.
- Contributions des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement induites par la scolarisation d'enfants non domiciliés à Aire sur l'Adour dans les écoles élémentaires et maternelles publiques de la ville
- Approbation des Comptes Administratifs 2010 (Budget principal et Budgets annexes).
- Approbation des Comptes de Gestion 2010 (Budget principal et Budgets annexes).
- Clôture définitive du Budget annexe «lotissement communal Les Vergers de Chicas».
- Débat d'Orienta-tion Budgétaire 2011.

Le texte complet des délibérations est publié au recueil des actes administratifs ainsi qu'au registre des délibérations de la Mairie d'Aire sur l'Adour. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Accessibilité et handicap Création d'une commission communale

Les communes de plus de 5000 habitants doivent créer une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Commission qui est notamment chargée de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et d'établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal. À l'unanimité, le Conseil Municipal a donc décidé de créer cette commission composée d'élus municipaux et de représentants de l'Association des Paralysés de France, de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), de l'Association des Commerçants, de l'Association des retraités «Entente et Espoir» et de personnalités qualifiées.

Taxe Locale d'Équipement (TLE) Modification du taux

Considérant tout l'intérêt qu'il y aurait pour la commune à revaloriser le taux de la Taxe Locale d'Équipement applicable sur son territoire qui procurerait à la commune des ressources non négligeables face aux importantes dépenses d'équipement consécutives et nécessaires à son développement, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de faire passer le taux de la TLE de 2 à 3 % avec effet au 4 avril 2011 pour toutes les catégories de constructions, sauf sur les locaux à usage d'habitation et sur les constructions réalisées au niveau de la ZAC de Peyres.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le vote du budget doit être précédé de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire. La tenue de ce débat, qui doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, a vocation à éclairer le vote des élus. Une délibération prend acte de la tenue du débat, sans avoir de caractère décisionnel.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est tenu lors du Conseil municipal du 9 mars dernier, a été l'occasion pour les conseillers municipaux d'exprimer leurs points de vue sur les pistes envisagées par la municipalité pour élaborer son budget 2011. Budget qui sera débattu et voté lors de la prochaine séance du Conseil municipal avant le 15 avril 2011.

Le débat d'orientation budgétaire 2011 était orienté autour de quatre thèmes :

- Perspectives économiques pour 2011 (principales perspectives économiques pour l'année 2011 tant au niveau national qu'international) ;
- Loi de finances 2011 et loi de finances rectificative pour 2010 (principales dispositions financières et fiscales contenues dans la loi de finances initiale pour 2011 et la loi de finances rectificative pour 2010 qui intéressent spécifiquement les communes) ;
- Situation financière de la Commune ;
- Approche prospective des orientations prévisionnelles du Budget communal 2011 (principales recettes et dépenses qui seront à prendre en compte lors du vote du Budget primitif 2011 de la ville).

Le document est librement consultable en mairie ou peut être téléchargé depuis le site Internet de la ville : www.aire-sur-adour.fr (page d'accueil du site, colonne droite, menu «téléchargez»).

Proche De vous

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05 58 71 47 00
POLICE MUNICIPALE :
05 58 71 47 04
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
05 58 45 19 05
CIAS (Centre intercommunal
d'action sociale) : 05 58 71 41 91
Médiathèque : 05 58 71 67 74
CENTRE SAINT LOUIS :
05 58 71 61 65
GES (gaz/électricité) :
05 58 71 62 43
SYDEC (eau/assainissement) :
0 810 40 90 40
SICTOM OUEST DU GERS (dé-
chets) : 05 62 08 93 84
POLYCLINIQUE LES CHÊNES :
05 58 06 64 64
MÉDECIN DE GARDE :
05 58 44 11 11
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112

PERMANENCES ET

CONSULTATIONS GRATUITES

• À la Mairie :

Conciliateur de justice, sur rendez-
vous, un mercredi par mois.
Tél. pour RDV au 05 58 79 05 13

• Le Point Info Famille (PIF)

20 bis rue Carnot, ouvert le mardi
de 10h à 13h ; le mercredi de 14h
à 17h ; le jeudi de 14h à 18h.

> Permanences gratuites de
notaire sur RDV les mardis 5 avril
et 3 mai de 11h à 12h.

> Permanences gratuites d'avocat
sur RDV les mercredis 20 avril et
18 mai de 14h à 17h.

Rens. : 05 58 71 92 98

Courriel : pifat@orange.fr

• Au centre social Saint Louis

Pour connaître les permanences
proposées et les jours de celles-ci,
contacter le 05 58 71 61 65.

FRELONS ASIATIQUES

**Arrivés de Chine incognito
dans une cargaison de pote-
ries**, ils ont été aperçus pour la
première fois en 2004 en Lot-et-
Garonne. Depuis, ils colonisent
la région à vitesse grand V en
suivant les cours d'eau.

Pas considérés comme dange-
reux pour l'homme et pas classés
comme espèce nuisible, ils le
sont néanmoins pour les abeilles
et d'autres espèces.

Aussi, afin d'en limiter le
développement, les apiculteurs
préconisent de capturer les
fondatrices par piégeage, de mi-
février à fin mai.

Le dispositif est simple : utilisez
une bouteille d'eau minérale
d'un litre et demi, coupez-la au
tiers supérieur et inversez-la
pour faire un entonnoir.

Il est possible d'y ajouter une
protection contre la pluie (en
découpant une deuxième bou-
teille d'eau). Le fond de la bou-
teille est constitué d'un appât
composé de bière brune.

Il est conseillé de placer les
pièges en plein soleil à une
hauteur de 1 ou 2 m.

Passé le mois de mai, mieux vaut
retirer les pièges qui risquent
de capturer d'autres espèces.
C'est un geste simple, citoyen et
écologique.

Si vous constatez un nid dans
votre jardin, n'essayez surtout
pas de le détruire par vous-
même car si le frelon asiatique
est peu agressif envers l'homme
lorsqu'il est solitaire, il n'en est
pas de même à l'approche du nid
où l'attaque peut-être collective
et virulente. Il est fortement re-

commandé de faire appel à des
professionnels de la désinsec-
tisation pour avoir recours à la
destruction d'un nid en sachant
que les pompiers n'interviennent
pas pour ce motif (liste de pro-
fessionnels sur «pages jaunes»,
prestation payante).

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

En 1 clic 24h/24 sur www.caf.fr

- Imprimez une attestation de
paiements
- Consultez le contenu de votre
dossier, montants, dates.
- Déclarez un changement de si-
tuation (nouvelle adresse, chan-
gement de compte, grossesse,
arrivée d'un enfant, décès...)
- Déclarez vos ressources RSA
- Demandez l'aide au logement
étudiant

PUÉRICULTRICE PMI

Une permanence gratuite a
lieu tous les lundis de 9h à 12h
au Centre médico-social Saint
Louis, rue Méricam
Tél. : 05 58 71 61 65

ADIL 40

Prêt à taux zéro +, affichage
obligatoire de la performance
énergétique d'un logement dans
les annonces immobilières de
vente ou de location, obliga-
tion d'installer un détecteur
de fumée dans les logements...
Des nouvelles réglementations
sur lesquelles l'ADIL peut vous
répondre. N'hésitez pas à frapper
une fois par mois à la porte de
la permanence d'Aire sur l'Adour
ou d'appeler au 05 58 46 58 58,

une juriste vous conseillera gra-
tuitement sur tous les domaines
du logement. Prochaines per-
manences : 12 avril et 10 mai de
9h30 à 12h, Centre Saint Louis.

PRÉPAREZ VOS VACANCES AVEC LA CPAM

Suivez le pack voyageur !

A l'intérieur, retrouvez toutes les
démarches à initier avant votre
départ ou les renseignements
à prendre en cas de voyage
lointain. Ce guide regorge éga-
lement de conseils santé pour
vous protéger contre les petits
maux (moustiques, coup de so-
leil, «tourista»...) ou les maladies
plus graves (fièvre jaune, palu-
disme). Vous y noterez égale-
ment les contacts utiles comme
les coordonnées du centre de
vaccination internationale et de
conseil aux voyageurs situé à
Dax. Il est consultable sur [www.
ameli.fr](http://www.ameli.fr) (sélectionner la caisse
des Landes et rendez-vous dans
la rubrique « en ce moment »).
Vous pouvez aussi le demander
au 36 46.

ATTENTION : PAIEMENT RESTAURATION SCOLAIRE

À partir de la rentrée de
septembre 2011, les repas
seront payés par anticipation
(payables jusqu'au 8 du mois
en cours) afin d'obtenir un pré-
visionnel plus juste du nombre
de repas à préparer et éviter
ainsi le gaspillage.

0 970 818 818

(ligne d'un appel local, du lundi au samedi de 9h à 21h)

www.tousaunumerique.fr





Cuisine centrale municipale



Lotissement Les Vergers de Chicas



Cathédrale Saint Jean-Baptiste

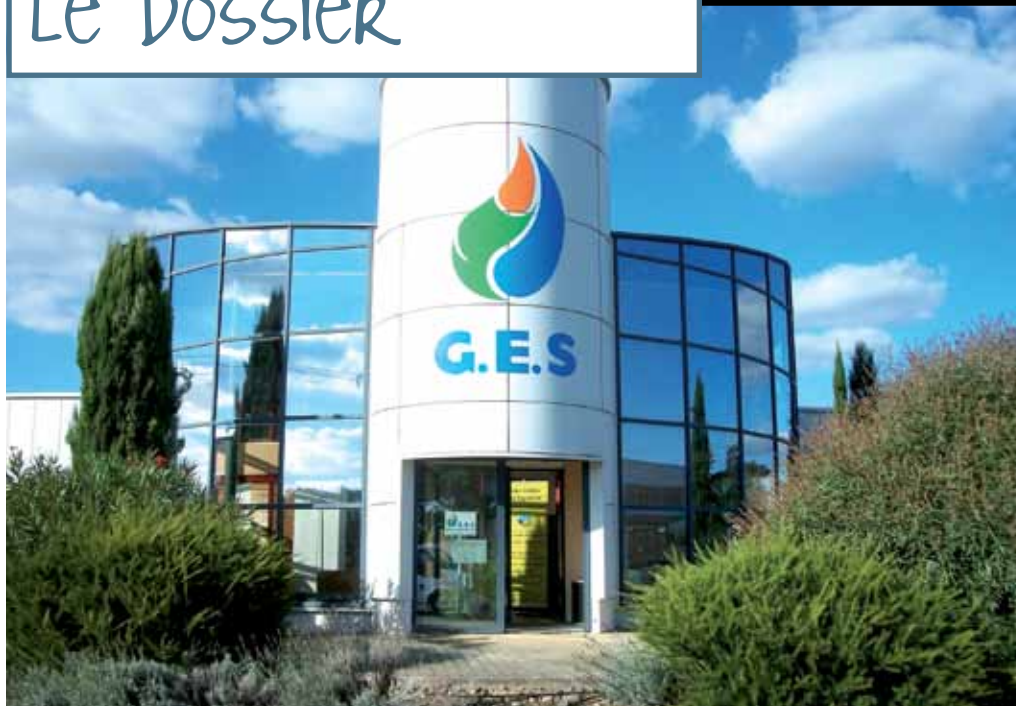
ACTION MUNICIPALE

LE BILAN À MI-MANDAT

L'un des principaux enjeux de la vie municipale consiste à choisir, aujourd'hui, les projets qui demain, assureront un avenir équilibré et serein à la commune et ses habitants.

Le développement que connaît Aire sur l'Adour depuis plus de 20 ans est le témoignage d'une gestion saine et réfléchie avec des choix d'investissement qui ont toujours été guidés par le seul intérêt général. Retour sur les trois dernières années écoulées.

Le Dossier



Ces trois années ont aussi vu le transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement au SYDEC et du gaz et de l'électricité à G.E.S (Gascogne Énergies Services) et la dissolution des Régies municipales. De multiples réunions de travail ont permis d'aboutir à des décisions mûrement réfléchies et à des choix concertés dans le seul intérêt des abonnés.

Depuis 2008, la politique d'investissement menée par la Ville poursuit son objectif en respectant un développement équilibré et harmonieux de l'ensemble du territoire, afin de profiter à tous les habitants quelque soit le quartier où ils résident. Des choix qui assurent également un équilibre entre les crédits affectés aux équipements publics d'un côté et à l'amélioration du cadre de vie des habitants de l'autre.

Que ce soit en terme de patrimoine, d'environnement et de développement durable, d'emploi, de services publics, d'éducation, de vie sociale et de solidarité, de culture ou de sport, les actions engagées depuis trois ans répondent aux engagements de l'équipe municipale fixés en mars 2008. Ces trois dernières années ont vu la concrétisation de plusieurs réalisations :



- En 2008 :
 - fin de l'investissement du centre d'animation qui aura coûté 2 millions d'euros,
 - création d'un poste handi-pêche,
 - lancement d'un fonds de concours pour l'éclairage de la Cathédrale St Jean Baptiste,
 - aménagement du ruisseau de Lobre.
- En 2009 :
 - réalisation 1^{ère} tranche des cuisines centrales,
 - dépenses imprévues suite à la tempête Klaus du 24 janvier (location d'engins de déblaiement, réfection de toitures des bâtiments publics...),

- travaux de restauration de l'absidiole Nord de l'Église Sainte Quitterie,
- création de nouveaux locaux pour la Police municipale et le service des sports,
- création d'une nouvelle aire dédiée aux camping-cars, derrière le camping municipal,
- création de l'aire de co-voiturage,
- réfection de la piste et peinture des arènes,
- aménagement du quartier du Biton.

• En 2010 :

- poursuite de la réalisation des nouvelles cuisines centrales et du restaurant municipal d'entreprises,
- rénovation de l'automatisation des vannes du moulin,
- aménagement du quartier de Pistole,
- réseaux et éclairage public quartier Bellevue,
- fin de commercialisation du lotissement «Vergers de Chicas» et de son aménagement paysager.

Pour une bonne partie de ces réalisations, les financements extérieurs ont joué un rôle crucial, qu'il s'agisse des aides du Département, de la Région ou des dotations de l'État. Pourtant, la multiplication des réformes annoncées par le gouvernement (suppression de la TP, réforme territoriale...), sans réelle consultation, présagent d'un futur beaucoup plus incertain... Ces nouvelles contraintes nécessiteront une réflexion encore plus approfondie et appelleront davantage à des arbitrages difficiles.

Analyses, réflexion et précaution

L'implantation de nouvelles infrastructures telles que la déviation puis l'autoroute A 65 et, prochainement, la bretelle de contournement du Gers ont impliqué plusieurs aménagements fonciers et des procédures longues et délicates qui nécessitent beaucoup de concertations. Enfin, la Ville s'est engagée dans une mobilisation contre la fermeture de la Polyclinique «Les Chênes». Cela s'est traduit par une volonté, un engagement et une implication de tous les instants.

L'action municipale comporte une grande part d'imprévus : les projets bien que validés et inscrits au budget prévoient des appels d'offre infructueux, contraintes environnementales (liées au respect de la biodiversité), juridiques et administratives. Une longue expérience de procédures et de persévérance a été inaugurée en juillet 2009. L'essentiel pour l'équipe municipale est de continuer à travailler dans le respect de nos engagements.

Mais un équipement seul ne fait pas une politique ! Voilà pourquoi il faut également évoquer le caractère remarqué de toute une série de mesures que l'équipe municipale met en place et qui « changent la vie » tout autant qu'un nouvel équipement public.

- **En matière de logement** la municipalité a choisi :

- > de maîtriser son développement en s'engageant dans une politique foncière publique et en contrôlant les programmes privés,

- > de favoriser l'accès du plus grand nombre à la propriété,

- > de poursuivre son effort concernant la gestion rigoureuse des logements sociaux en lien avec l'Office Public de l'Habitat.

- **En matière de patrimoine** : l'histoire de notre ville nous a légué un héritage inestimable. L'équipe municipale travaille année après année à sa mise en valeur.

- **Côté environnement** : un gros effort a été accompli pour l'amélioration de notre environnement avec un effort particulier porté sur le lac du Brousseau, bel espace naturel aux portes de la cité, touché par les travaux autoroutiers.

- **En matière de développement durable** : la réduction de pesticides et d'insecticides a été décidée pour le traitement des espaces verts municipaux. À la place, les agents recourent à des auxiliaires comme les coccinelles. De même qu'à la place du gazon, poussent désormais des prairies fleuries un peu partout en ville, qu'il n'est pas nécessaire d'arroser et qui ne nécessitent qu'une seule fauche. Enfin, un fonds de concours versé par la Commune a permis d'engager une réflexion et une concertation sur l'installation future d'un éco-quartier sur Lariou.

Par ailleurs, le bilan énergétique effectué sur les bâtiments municipaux en 2003 avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) permet toujours de guider les choix d'économie d'énergie.

- **En matière d'éducation** : la municipalité gère l'entretien des écoles et une partie du

temps périscolaire des enfants. Elle règle également les dépenses engagées par l'achat de matériel éducatif (à raison de 42 euros par enfant). L'équipement informatique des écoles publiques maternelle et élémentaires est aussi pris en charge par la Commune. Enfin, la Ville propose aux familles un transport scolaire gratuit.

- **Côté sports, loisirs et culture** : la Ville s'engage auprès du tissu associatif local par un soutien financier (les subventions aux associations aturines représentaient en 2010 un total de 279 000 euros), par un appui logistique aux manifestations culturelles et sportives, la promotion des manifestations (panneaux lumineux, journal municipal et site Internet de la ville) et par des locaux municipaux mis à disposition.

La Ville soutient également financièrement le cinéma pour maintenir et pérenniser cet équipement culturel.

Enfin, le Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ), comme le Centre de loisirs, continuent leurs actions d'éducation à la citoyenneté en faisant vivre des projets portés par les jeunes Aturins.

De son côté, la Communauté de Communes a développé et poursuit sa politique envers la petite enfance (halte-garderie itinérante, Relais Assistantes Maternelles) et en direction des personnes âgées (actions du Centre Intercommunal d'Action Sociale). Tout en poursuivant le développement de zones d'activités économiques stratégiquement situées aux entrées de ville et proches des nouvelles infrastructures routières (ZAC de Peyres et future ZAC de Bassia).

Une réunion publique aura lieu le lundi 9 mai 2011 à 19 heures au Centre d'animation. Le Maire reviendra sur ces trois dernières années et évoquera les projets à court et moyen terme.

AIRE FAIT «LABELS»

L'actualité récente a souligné à plusieurs reprises la qualité des services publics aturins. Aire sur l'Adour a ainsi recueilli, le 14 janvier dernier, deux arobases pour sa première participation, dans le cadre du label 2011 décerné par l'association «Villes Internet». Ce label couronne les actions développées pour l'usage des technologies de l'information, au service des citoyens. Deux arobases qui s'ajoutent au label Qualiville (démarche de certification qualité du service «accueil, état-civil, élections») délivré par l'AFNOR et au label «Ville active PNNS» (Programme National Nutrition Santé) délivré par le Ministère de la Santé.

Autant de marques de reconnaissance de la qualité de l'engagement quotidien de la municipalité pour les Aturins. Autant de motifs légitimes pour poursuivre les actions engagées.



visionnel peuvent mettre plusieurs années avant de voir le jour. Les raisons qui expliquent ces délais sont nombreuses : ves, mauvais temps... Le record en la matière est détenu par la déviation d'Aire sur l'Adour (maîtrise d'État) qui après de est de permettre aux projets d'être menés à terme.

ILs et eLLes... font Aire



L'association des Commerçants et Artisans : Aire 2000

FÉDÉRER ET ANIMER !

Fiche d'identité :

- Président : Thierry Bourrec depuis 2010
Le bureau de l'association est composé de 17 membres.
- Co-président : Christian Larrieu
- Trésorière : Nicole Lacaze
- Secrétaires : Bernadette Decure et Sandrine Collineau
- 76 adhérents à ce jour

◀ De gauche à droite : M. Darzarca, M. Pomiès, Mme Collineau, M. Silvera Morais, M. Bourrec et M. Buceta.

À sa création, l'association s'était donné comme mission de fédérer et de mettre en valeur les commerçants et artisans aturins. Mission qu'elle poursuit activement, avec la création d'un site web qui offre aux adhérents une belle vitrine virtuelle.

L'association a pour but de dynamiser le tissu économique et de proposer des animations pour la clientèle aturine et de passage.

Le commerce et l'artisanat sont deux secteurs importants de la vie de la commune d'Aire sur l'Adour. Par le nombre de commerces et d'artisans sur la ville mais aussi, par le dynamisme de ceux-ci. Que ce soit individuellement ou collectivement par le biais de l'association, tous ont à cœur d'oeuvrer pour proposer aux habitants de la commune et des communes proches, une palette de services et de produits, riche et variée. La ville d'Aire sur l'Adour bénéficie d'une offre commerciale et artisanale diversifiée et de qualité qui profite à l'ensemble de sa zone de chalandise.

La municipalité s'attache à donner les moyens de la mise en place d'un environnement favorable au développement du commerce et de l'artisanat. Ainsi la signalétique, l'éclairage

public, la propreté urbaine, l'aménagement paysager, l'attraction touristique... sont autant de problématiques à prendre en compte pour répondre à cet objectif.

L'association «Aire 2000» compte à ce jour 76 adhérents. Ceux-là paient une cotisation annuelle de 230 euros qui leur permet de participer aux différentes animations organisées et de bénéficier de la publicité qui en est faite.

L'association des commerçants et artisans d'Aire sur l'Adour a depuis longtemps démontré son implication et sa volonté dans l'animation de notre ville.

Pour l'année à venir, de nombreuses actions sont d'ores et déjà renouvelées :

- La fête des mères : une rose est offerte à toutes les mamans ;
- La fête des pères : un tirage au sort permet de faire gagner des places de corrida et des places pour le concours landais ;
- La foire d'automne ou foire d'occasion : une semaine de soldes puis le week-end, venue de camelots et de concessionnaires locaux et concours de tuning. Cette année, celle-ci devrait avoir lieu autour des 15 et 16 octobre 2011 ;
- La quinzaine commerciale de Noël : tirage au sort quotidien (2400 euros de bons d'achat redistribués en 2010 et dépensés dans la foulée) et participation au marché de Noël ;
- Les chèques-cadeaux : vente de chèques cadeaux aux entreprises locales pour leur

comité d'entreprise ou assimilés (cette opération a permis à l'association de vendre en 2010 près de 13 000 euros de chèques cadeaux).

L'association aturine projette, à court terme, de se rapprocher de l'association des commerçants de Barcelonne du Gers qui regroupe une trentaine d'adhérents et ainsi dynamiser ensemble, un tissu économique qui correspond au même bassin de vie.

L'association en ligne !

Parce que les consommateurs ont acquis le «réflexe Internet» pour s'informer, comparer et choisir, bref, préparer l'achat qu'ils feront en magasin, l'association des artisans et commerçants d'Aire sur l'Adour dispose depuis février 2011 d'une vitrine sur Internet à l'adresse : <http://www.aire2000.fr>

Ce site est hébergé par la plate-forme «achat-landes.com» mise en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes.

Cette plateforme a été conçue pour accompagner dans la durée les commerçants, artisans et prestataires de services de proximité, dans leur communication via Internet et dans la mise en place de ventes en ligne.

Sur ce site, les commerçants et artisans aturins disposent de leur propre espace, et y intègrent une description de leur magasin, des informations pratiques (coordonnées, horaires, infos pratiques), des photos...

Plus d'infos sur : www.aire2000.fr



Elle se déroulera cette année du vendredi 29 avril au dimanche 1^{er} mai 2011. Grande nouveauté : la fête se recentre autour des arènes, des allées de l'Adour et de la place du Général de Gaulle pour créer une nouvelle dynamique.

24^{ème} édition de la fête des Arsouillos



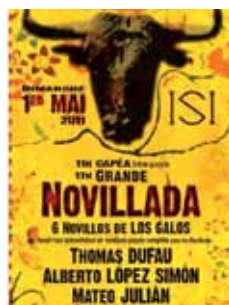
Musique • Exposition • Théâtre • Danse • Conférence • Sport • Loisirs

FÊTES

24^{ÈME} ÉDITION DES ARSOUILLOS

Comme chaque année, le programme sera articulé autour de la musique et des taureaux, les deux passions qui rassemblent les socios de la Peña. Le vendredi marquera le début des festivités. Le samedi après midi, outre l'animation musicale du centre ville, fera la part belle aux plus jeunes avec la Féria des Pitchouns. Le soir, près de 400 musiciens investiront les

rues d'Aire sur l'Adour pour la traditionnelle nuit des Bandas et Fanfares. Enfin, le dimanche sera placé sous le signe des taureaux, avec une capéa gratuite le matin, Le traditionnel repas taurin, et la novillada. En terme de sécurité des festayres, la peña, épaulée par la Municipalité et les services de l'État, continuera son effort entrepris il y a des années pour permettre à chacun de s'amuser en toute sécurité dans les rues d'Aire sur l'Adour.



Du 29 avril au 1^{er} mai
Rens. : www.arsouillos.com

MUSIQUE

LES PERCUT
Le Quatuor de la percussion : Aurélien Arjo,

Cédric Gaüzère, Michel Palay, Laurent Vignacq. Les PercuT est un ensemble d'amis, percussionnistes réunis autour d'un même souhait, celui de la musique à travers l'humour... ou l'humour à travers la musique... L'enjeu premier étant de présenter la grande famille des percussions au travers d'interprétations originales et débridées.
Le 6 avril, 20h30, Centre d'animation, 15 euros

AUDITIONS PUBLIQUES
Venez assister aux

auditions des élèves de l'école de musique :
• Flûte traversière : le 8 avril à 18 h, école de musique
• Cuivres : le 27 avril, 19 h, au Centre d'animation
• Piano : le 4 mai à 18 h, à l'Orangerie
• Synthétiseur : le 10 mai à 18 heures, salle voûtée
• Guitare classique : le 11 mai à 18 h, à l'Orangerie
• Musiques actuelles (percus, guitare électrique, basse) : le 14 mai à 20 h, salle voûtée
Entrée gratuite
Rens. : 05 58 71 74 15

DANSE

L'ARABESQUE

Présentation de l'école de danse : éveil, jazz, africain, classique, contemporain.

Samedi 28 mai à 20h30 et dimanche 29 mai à 15h
Centre d'animation

Tarifs : de 5 à 10 euros.
Rens. : 05 58 71 86 13

SPORT

TOURNOI FOOT EN SALLE POUR LES 12-15 ANS

Organisé par l'Office Municipal des Sports et l'Association Laïque des Accueils de Loisirs.

Catégories 12/13 et 14/15.

Jeudi 14 avril, 10h-16h
Salle omnisports, route du Houga (panier repas fourni aux participants)

Inscriptions au service des sports de la mairie ou sur : www.aire-sur-adour.fr
Rens. : 05 58 71 47 13

FOOTBALL TOURNOI JULIEN WISLÉ

Ce tournoi est réservé aux catégories 7/9 ans et 11 ans. Des équipes de toute la région seront présentes. Une restauration sera mise en place toute la journée.

Samedi 16 avril, toute la journée - Parc municipal et stade Eugène Riba
Rens. : 05 58 71 71 36

VIOLETTE ATURINE FOOTBALL

• Le 9 avril, la VA reçoit à 18 h Lacajunte (équipe 2) et à 20 h Casteljaloux (équipe 1)

• Le 1^{er} mai, la VA football reçoit à 13h30 Cazères (équipe 2) et à 15h30 Pau Bourbaki (équipe 1)

• Jeudi 2 juin à partir de 13 h : Finales de la Coupe des Landes de 13 à 18 ans et finales féminines organisées par le district des Landes

Entrée gratuite
Stade Jean Sarrade

CARA : CLUB AUTOS RADIO-COMMANDÉES

L'association CARA, organise une grande course Ligue et Région de voitures radio-commandées, tout-terrain 1/10^{ème} électrique
Dimanche 24 avril à partir de 9 h. Salle omnisports.
Ouvert à tous, gratuit

AVENIR ATURIN RUGBY

• Aire rencontre Aramitz (dernier match à domicile)

Le 1^{er} mai, 15 heures
Stade municipal
Rens. : 05 58 71 84 23

Du 2 mai au 1^{er} juin indisponibilité des terrains de rugby et de football pour cause d'entretien.

VA VOLLEY-BALL

Fête et nuit du Volley-ball
Salle omnisports
Samedi 4 juin

CANOE-KAYAK

Compétition départementale sur l'Adour
Le 8 mai, toute la journée.

AVENIR ATURIN ATHLÉTISME

Mardi 7 juin ou jeudi 9 juin (en cas de pluie)
Challenge PRIM'ATHLE

Entrée gratuite
Stade municipal

UCAB

• Dimanche 22 mai
Courses internationales VTT

• Dimanche 29 mai 2011
Courses régionales VTT
Lac du Brousseau

TOURISME

PRINTEMPS DES LANDES



Venez fêter le printemps avec l'Office de tourisme qui renouvelle en 2011 sa participation à l'événement « Printemps des Landes » initié par le Comité Départemental du Tourisme des Landes.

Et c'est autour du thème de la Nature que le programme d'activités se déroulera du 9 au 25 avril.

• Lundi 11 avril de 10h à 11h30, des gestes simples et efficaces. Découvrez comment fleurir et traiter efficacement vos jardinières au printemps (engrais, exposition, espèces florales...) grâce à une initiation au jardinage par M. Duberney, responsable des espaces verts de la municipalité. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme.

• Le 19 avril, l'association Les Arts Verts proposera une promenade botanique gourmande.

Et puis tous les jours, l'Office vous invite à participer à des activités originales : atelier de peinture sur porcelaine, création d'un mini-jardin, découverte de la biodiversité du golf ...
Programme complet sur le site www.printemps-des-landes.com ou guide à retirer dans les offices de tourisme des Landes.

En dehors du Printemps des Landes, l'Office de Tourisme vous propose de découvrir votre ville en renouvelant en 2011 ses visites mises en place en 2009 : la découverte d'Aire sur l'Adour à la lueur des lampions, les arènes, la lecture des fresques de la cathédrale, le circuit des sources et légendes. Une nouvelle visite viendra s'ajouter aux précédentes, « Les marchés d'Aire sur l'Adour ».

Aturins, pour vous, sur justificatif de domicile, ces

visites sont gratuites, et vous deviendrez ainsi un « ambassadeur d'Aire sur l'Adour ».

Tél. : 05 58 71 64 70 ou www.tourisme-aire-eugenie.fr

LOISIRS

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de printemps du 11 avril au 22 avril du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Les vacances allieront activités physiques et activités de réflexion. Les enfants joueront à de multiples jeux de plein air et s'initieront aux médias à travers la création d'une radio. De nombreux reportages auront lieu.

• Mercredi 13 avril : partie de pêche à la truite avec l'association de pêche aturine (l'AAPPMA) au bord du canal dans le parc municipal. Inscriptions du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Tél. : 05 58 71 61 63
Quartier de la plaine

CONCOURS DE BELOTE

Par la VA football
Vendredi 13 mai, 20h30
Place du Commerce
Ouvert à tous

DIVERS

ÉLECTION REINE DES FÊTES

Comme chaque année, le Comité des fêtes organise l'élection de la Reine des Fêtes et de sa mini-miss. Si vous avez 16 ans ou plus pour les plus grandes et entre 7 et 10 ans pour la mini miss, vous pouvez vous inscrire au 06.48.62.52.17.

La Reine des Fêtes 2011 se verra offrir un chèque d'une valeur de 300 euros. Un spectacle de danse sera assuré par la Violette Aturine Gymnastique.

Vendredi 15 avril à 20h30 au Centre d'animation
Entrée : 3 euros

SERVICE ANIMATION DE L'EHPAD

• Jeudi 7 Avril 2011, échange avec la halte-garderie à Saint Loubouer, le matin et après midi et spectacle mexicain.
• Vendredi 27 Mai : Fête de printemps de l'EHPAD.

CMEJ (CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES)

• Tournoi de Jeux Vidéos Pour les jeunes de 10 à 18 ans avec Air de Jeune et l'Association Laïque des Accueils de Loisirs Éducatifs.

Samedi 9 avril 2011
A la salle voûtée

• Journée musique et danse suivie d'un concert. Montrer que la musique et la danse sont accessibles à tous, aux petits comme aux grands. Démonstration ou initiation de chaque type de danse ou d'instrument puis concert. Pour un public de tout âge. Avec la participation de l'école de musique, l'école de danse « Arabesque » et Air de Jeunes.

Samedi 21 mai à partir de 14h30 au parc municipal, à l'Orangerie, derrière le centre d'animation et le concert à la salle voûtée.

ÉCOLE SAINT JOSEPH / JEANNE D'ARC

• Spectacle « TERRE RACONTE-MOI... » Ce spectacle couronne le travail d'une année sur l'environnement. Les élèves présenteront plusieurs sénéttas mêlant théâtre et musique. Crêpes, sandwiches et boissons seront proposés.

Ouvert à tous
Vendredi 8 avril à 20h30
Centre d'animation

NAISSANCES

- Mathilde Pantchika MALLET
- Vicenta Claudine Lydia BERNIER
- Sloan Gilles José MILLEPIED
- Maël CARETTE HAMOUD
- Mathieu Luc Louis LABOUREY
- Baptiste BRÈTHES
- Émelyne Maryse Martine GRAVIÈRE BECU

MARIAGES

- Eric Jean SIMON et Martine Marie-Louise LABAT
- Jean Nicolas PONS et Arshaluys AVAGIMYAN
- Florian Michel Gaston RECHOU et Emmanuelle Marthe GOURDON

DÉCÈS

- Claude Annette Pascaline BEYRIES veuve FABRE.
- Augustin TASTET.
- Guy Marie Hubert Jean DABAT.
- Pierre Emile Firmin CAZABAN.
- Gérard Sébastien FLORÈS.
- Pierre GIRARD.
- André Elie STRUB.
- Evelyne Marie Balbine SPINNHIRNY.
- Renato FERDMAN FISHER.
- Marguerite CIGRAND veuve LOUSTAU.
- Marie BUSQUET veuve ROBBE.

ÔDE AU PRINTEMPS

Par des résidents de l'EHPAD d'Aire.

Quand la brise légère passe sur les jardins et vient apporter le parfum du premier gazon coupé, un joyeux bonheur vous envahit. S'ouvrant gaiement sur la nature frissonnante, vos yeux émerveillés redécouvrent les premières pâquerettes, jacinthes, pensées et autres prunus, dont le rose drapé une douce écharpe aux squares et aux avenues. Quelques boutons, à peine formés essaient leur vert tendre sur un fond d'écorce argentée. Les mimosas secouent leurs pompons dorés, dans la poussière scintillante, rivalisant avec le jaune des forsythias. Tout renaît à la vie et semble s'unir triomphalement : « C'est le printemps ».

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES D'OPPOSITION

Chères Aturines, chers Aturins,

Les derniers événements dans le monde ne nous laissent pas indifférents, ils suscitent des interrogations et amènent à des réflexions.

Tout d'abord, la conquête de la démocratie dans les pays arabes de la méditerranée. On peut se féliciter que la France soit le leader dans le processus d'intervention de l'ONU en Libye. Aider le peuple libyen à faire tomber la dictature et à trouver sa liberté et une démocratie, l'incitera à vivre et s'épanouir dans son Pays. La démocratie est en effet, un moyen de développement inéluctable d'une société.

Ensuite, le tsunami au Japon, lequel au delà des pertes humaines et des dégâts considérables, entraîne une crise et une inquiétude environnementale mondiale par la destruction de la centrale nucléaire de Fukushima.

Effectivement, nous ne devons pas avoir comme sujet de débat : « pour ou contre le nucléaire » qui serait stérile et réducteur, mais plutôt : « quelles énergies pour demain ? »

Quand on subit d'une part, l'augmentation constante des prix des énergies fossiles (gaz et pétrole) et d'autre part, les problèmes liés à la production d'énergies électriques, il convient de repenser nos modes de consommation de ces énergies. Dans notre quotidien, avoir des réflexes et utiliser des moyens ou des matériaux moins énergivores, s'inscrivent non seulement dans un volet environnemental, mais également dans un aspect économique.

La municipalité doit donner l'exemple en la matière, en commençant notamment par recenser les points noirs, mais aussi en supprimant et en faisant la chasse aux dépenses d'énergies inutiles.

Je rappelle que depuis la suppression des régies municipales, la Ville paye l'intégralité des factures d'eau, de gaz et d'électricité.

C'est donc dans la démocratie, mais aussi par le développement durable qui associe équitablement le social, l'environnement et l'économique, que je m'inscris et que je prépare l'avenir.

Cordialement,

Xavier LAGRAVE

Représentant de la liste « Aire un élan d'avenir »

Chères Aturines, chers Aturins,

L'actualité mondiale s'impose à nous, catastrophe naturelle au Japon, on observe la dignité de ce peuple éprouvé face au désastre humain et écologique. La Lybie, un dictateur qui dispose de la vie et de la mort de son peuple.

Revenons dans notre cité à Aire sur l'Adour.

- Fin des travaux au centre d'animation enregistrés, coût et surcoût des chiffres à vous donner le vertige.

- Réalisation marquante, les cuisines centrales, restaurant d'entreprises Communauté de Communes.

- Zone industrielle de Peyres, objectif en nombre de salariés sur site dépassé.

- Logement foyer, agrandissement, salle de réunion en cours.

- Entretien et mise en valeur du patrimoine historique dans le cadre du plan de relance voulu et financé par l'État des travaux à la Cathédrale Jean-Baptiste, lustrerie prise en charge par la Commune.

- La Halle aux grains, des subventions d'État à hauteur de 15 % environ suite aux fins de travaux.

Les associations malgré certains doutes émis et oripeaux agités, se voient dotées des subventions identiques.

- À ma demande la société G.E.S s'acquittera d'un loyer à la Mairie. Nouvelle entité, dispositions adaptées.

- Enfin, un vœu avant la fin de la mandature, qu'un cabinet d'études se penche sérieusement sur la couverture des arènes, endroit propice aux spectacles populaires qui semblent faire défaut actuellement.

À la démocratie des mots, je préfère les actes, accepter le choix des citoyens en est une preuve. Celà étant je pense m'y employer.

A fortiori, que les majorités ne pensent pas détenir la science infuse des actes et des consciences. Et enfin, que les minorités puissent exprimer leurs remarques et suggestions sont tout à fait aussi pertinentes. Chères Aturines, Chers Aturins, merci de me lire, à l'issue vos remarques me sont toujours aussi agréables à entendre.

Bien cordialement.

Bernadette JOURDAN, liste « Ensemble pour une Aire Nouvelle »

En 2011, le sport se conjugue au féminin pluriel !

Concilier sport-éducation, sport-santé, sport-loisirs et sport-compétition est un challenge qui se répète chaque année pour la municipalité.

Il se traduit par la mise à disposition d'équipements sportifs, aux établissements scolaires et aux associations, par le versement de subventions. Il se traduit aussi par de nouvelles installations sportives ou des travaux importants pour maintenir ou améliorer la qualité des complexes existants. Cette année, la Municipalité a fait en plus le choix de soutenir le sport féminin par l'intermédiaire d'une aide logistique, en terme de communication.

Si l'on en croit Aimé Jacquet, «l'avenir du sport sera féminin». Discours flatteur ou tendance observée ? Reste qu'aujourd'hui, le sport féminin n'est toujours pas très "vendeur" et, faute de retombées médiatiques, les enseignes ne se bousculent pas pour apposer leur logo sur les maillots de ces dames. Ces mêmes inégalités hommes/femmes sont encore plus marquées quand on quitte les terrains pour s'intéresser aux instances dirigeantes du mouvement sportif.

Dans le cadre d'une pratique libre, les femmes font globalement autant de sport que les hommes. Toutefois, dès qu'il s'agit d'une pratique régulière et encadrée, leur nombre diminue de manière significative.

Face à ces constats, les pouvoirs publics mènent depuis quelques années une politique volontariste et soutiennent des actions spécifiques pour encourager le sport féminin.

Au niveau local, la Ville a souhaité également s'investir dans la promotion du sport féminin.

La première action est lancée avec le rugby féminin. Le 6 mars dernier, la Ville soutient officiellement l'équipe féminine de l'Avenir Aturin Rugby qui rencontre l'équipe de Marmande. Pour les mettre à l'honneur la Ville met à leur disposition le stade municipal en centre ville et commande le soleil pour l'après-midi !

À l'issue de la rencontre, le « pot de l'amitié » est offert par la Municipalité. Un ballon de rugby et le calendrier des joueuses est remis à Josette Hamon, Maire-Adjointe déléguée aux sports et aux loisirs.

Cela fait plusieurs saisons que l'Avenir Aturin Rugby compte parmi ses formations une équipe féminine. Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis à 19 heures sur le

stade de Mexico. Avis aux amatrices !

Le soutien de la Ville envers le sport féminin se poursuit avec les équipes cadettes et séniors de la Violette Aturine Volley-Ball, le samedi 19 mars à la salle omnisports.

« Les femmes et le sport ne font pas bon ménage ! » dixit Pierre de Coubertin, que l'on connaît surtout pour avoir donné un nouveau souffle aux Jeux olympiques

Les cadettes jouaient en lever de rideau contre l'équipe de Gelos, tandis que l'équipe séniors filles était opposée au Stade Montois. C'est devant un public venu en nombre que les joueuses violettes et blanches ont arraché le match à leur adversaire jaune et noir. Selon M. Labat dirigeant au club, «cette journée de soutien au sport féminin a été très appréciée par tous».

Les 26 et 27 mars derniers, c'était au tour des filles de la Violette Aturine Gymnastique d'être mises à l'honneur ! Un beau week-end de compétition et de démonstration de leur talent !

Pour l'heure, affaire à suivre...

